

tenue sous la présidence de Madame TRIOLET, assisté(e)
de Madame FOULON et Monsieur BUISSON, Conseillers
En présence de Madame PORTES, Rapporteure publique
Madame SANTERRE, Greffière

11 heures 30

01)	DOSSIER N° 2403130	RAPPORTEURE: Madame ANNE TRIOLET
Titre de l'affaire	M. L. Daddy demande l'annulation de l'arrêté n° 2024-11-05b pris par le préfet des Hautes-Pyrénées le 05 novembre 2024 portant refus de séjour, obligation de quitter le territoire avec délai de départ volontaire, fixant le pays de renvoi avec interdiction de retour.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur L. Daddy	Maître BEDOURET Elodie (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES	
02)	DOSSIER N° 2500007	RAPPORTEURE: Madame Céline FOULON
Titre de l'affaire	M. A. Dawood demande l'annulation de l'arrêté du 27/11/24 pris par le Préfet des Landes portant obligation de quitter le territoire français.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur A. Dawood	Maître BEN MANSOUR Affef (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES LANDES	
03)	DOSSIER N° 2500227	RAPPORTEURE: Madame Céline FOULON
Titre de l'affaire	M. Getoar Y. demande au tribunal d'annuler l'arrêté pris le 16 décembre 2024 par la préfète des Landes portant refus de titre de séjour et obligation de quitter le territoire dans un délai de 30 jours et fixant le pays de renvoi.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur Y. Getoar	SP AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES LANDES	

11 heures 30

04)	DOSSIER N° 2403339	RAPPORTEUR: Monsieur Bertrand BUISSON
Titre de l'affaire	Mme Armelle T. demande au tribunal d'annuler l'arrêté pris par la préfecture des Hautes-Pyrénées le 29 novembre 2024 portant refus de titre de séjour et obligation de quitter le territoire avec délai de départ volontaire et fixant le pays de renvoi.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame T. Armelle	Maître BEDOURET Elodie (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES	PREFET
05)	DOSSIER N° 2500193	RAPPORTEUR: Monsieur Bertrand BUISSON
Titre de l'affaire	M. A. Aziz demande l'annulation de l'arrêté du 30/12/24 pris par la Préfète des Landes portant obligation de quitter le territoire français.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur A. Aziz	Maître SANCHEZ-RODRIGUEZ Francisco
Défendeur	PRÉFECTURE DES LANDES	
06)	DOSSIER N° 1900119	RAPPORTEURE: Madame ANNE TRIOLET
Titre de l'affaire	M. Nayel A. demande l'annulation de l'arrêté n° 2018 32 57 en date du 15 octobre 2018 prise par le préfet du Gers portant refus d'admission au séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et portant astreinte à se présenter une fois par semaine aux services de la police d'Auch	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur A. Nayel	SP AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DU GERS	

Arrêté le 13/04/2026

Le président du tribunal